Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2010)

Heft: 11

Rubrik: Panorama : planète

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PANORAMA

JE DEVRAIS POUVOIR

ME CHAUFFER TOUT

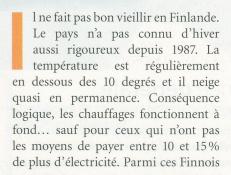
Les tempes grises grelottent



à ma retraite!

lors que le Gouvernement espagnol projette de repousser l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, les pouvoirs publics français envisagent timidement de la porter de 60 à 65 ans. Une prudence qui s'explique: la résistance des Gaulois s'annonce massive. Ainsi, 63% des travailleurs de l'Hexagone estiment qu'il s'agit là d'un acquis social intouchable. La proportion atteint même 80% dans les couches

les plus défavorisées de la population contre 55% chez les plus aisées.



«justes» figurent de très nombreux seniors. Sur 5,2 millions d'habitants, 100 0000 retraités vivent en effet au seuil de la pauvreté (la norme étant fixée à 900 euros). La plupart d'entre eux pourraient bénéficier d'une aide gouvernementale, mais ils sont très peu à la réclamer. En Finlande, faire valoir ses droits aux subsides est encore considéré comme demander la charité. 95%

des hommes européens affirment que la confiance entre partenaires est importante dans la qualité des relations sexuelles

Des rentes **en or**

JE BRÛLE MES FACTURES MES COMMANDEMENTS DE PAYÉR, MES RAPPELS, MES POURSUITES.

0

a Roumanie découvre que les anciens communistes de haut rang ainsi que les ex-dirigeants de la Securitate, la police politique du défunt dictateur Ceausescu, touchent des retraites bien plus élevées que la moyenne. Ce qui a provoqué la fureur de la Société roumaine d'études historiques qui vient de lancer une pétition afin de réduire ces rentes. Pour l'anecdote, la Pologne a donné l'exemple. Depuis janvier 2010, les anciens officiers de l'armée communiste et de la police au bénéfice d'une retraite supérieure à 35 000 francs ont vu celle-ci amputée de 5%.

Faute d'enfants,

Disney lorgne sur les seniors

e parc de loisirs Disneyland à Tokyo revoit sa stratégie vu la baisse constante de la population infantile. Dès le 1er mars, il propose aux seniors un passe annuel à coût préférentiel pour combler la diminution de sa clientèle. Les plus de 60 ans bénéficiaient déjà de prix réduits pour l'autre parc de la compagnie, Disneysea.

Ouand un fermier construit un château en cachette!

obert Fodler, 60 ans, a poussé le bouchon un peu loin. Ce fermier britannique s'est en effet construit en cachette un véritable château, avec remparts, canons et vitraux. Pour le dissimuler aux yeux des voisins, il avait placé devant le rêve de sa vie des ballots de paille qui sont restés en place quatre

ans durant. Puis, notre homme, qui n'avait pas demandé d'autorisation de construire, a dévoilé sa forteresse au regard de tous, espérant profiter d'une disposition de la législation britannique. Celle-ci prévoit une légalisation de la construction si elle est en place depuis quatre ans sans avoir provoqué une réaction des autorités

locales. Un juge londonien a toutefois estimé que ce cas ne répondait pas aux critères. Le magistrat a en effet expliqué que le retrait des ballots de foin constituait en soi la fin de la construction, repoussant du coup l'entrée en vigueur d'une possible amnistie. Le futur ex-châtelain a fait recours.